

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

12/2021

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

→ Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : **104471**

Société : **Royal Air Maroc**

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

El HILALI Zoubida

Date de naissance :

01/11/1946

Adresse :

**27 Rue Jbel sa Saghra - Hay Essalam
Casablanca**

Tél. :

0662802374 Total des frais engagés

Dr. Dalila SHAI IDRISI

Ophthalmopliste

84, Bd Mly Driss 1er

Tél: 05 22 86 06 06

INPE: 091033100

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **02 SEP 2022**

Nom et prénom du malade : **Rochdi Zoubida** Age:

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Nature de la maladie :

Conjoint

Age:

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Enfant

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : **/ /**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01 SEP 2022	1	1		<p>Dr. Dalia SRAI IDRISI Ophthalmologiste 84, Bd Mly Driss 1er Tél: 05 22 86 06 06 INPE: 091033100</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>HARMACIE BAD EL SALAM Mr SEKKAT Omar 27, Rue de l'Atlas - C.I.L. Casablanca - Tel: 0522.94.15.14 ICE 001082118000087</p>		

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

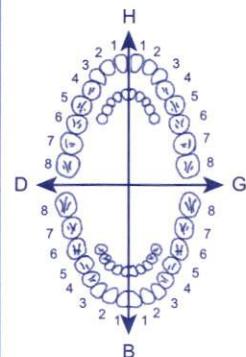
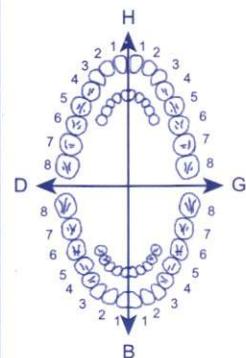
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<p>OPTIMOMES Myriam EDDOUIB Opticienne Optométriste 4 Rue Ismaïl Hazem Résidence Yasmine - Casab Tel: 022.94.42.00</p>	02/03/22				2600-DH	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		
COEFFICIENT DES TRAVAUX				
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophthalmodiagnostic

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بالمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الرعائي

الليزر - العول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le 02 septembre 2022

Mme ROCHDI EL HILALI Zoubida

HYE COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour pdt 3 mois

99,00 ₣
dans les deux yeux



PHARMACIE BAB ESSALAM
Mr SEKKAT Omar
27, Rue de l'Atlas - C.I.L.
Casablanca - Tel: 0522.94.15.14
ICE 0010R2118000087



لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص

Docteur Dalila SBAI IDRISI

Ophtalmologiste

Echographie - Pachymétrie - Angiographie - Topographie

Laser - Lentilles de contact

Phacoémulsification - Strabologie

Chirurgie réfractive

الدكتورة دليلة السباعي الإدريسي

اختصاصية في أمراض و جراحة العيون

جراحة الساد (الجلالة)

بأمواج فوق الصوتية

تخطيط الشبكية الوعائي

الليزر - الحول - تقويم الرؤية بالليزر

Casablanca, le 02 septembre 2022

Mme ROCHDI EL HILALI Zoubida

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs
Antireflets, Antireflets multi-couches

VL : OD = - 1.25 (- 0.75 à 90°)

OG = - 1.00 (- 0.75 à 45°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.75

EIP : 63 mm

OPTIMOMES
Myriam ENDOUIB
Opticienne Optométriste
Rue Ismaïl Nazzem Résidence
Yasmina - Casab
Tél: 022.94.42.06

Dr. Dalila SBAI IDRISI
Ophtalmologiste
84, Bd Mly Driss 1er
Tél: 05 22 86 06 06

لا يقبل أي تغيير ل التاريخ الفحص

facture N° 2022/287

OPTIMOMES

64, rue ibnou hazem
Residence Yasmine
tel: 0522944906

02/09/2022

FACTURE

NOM / PRENOM: ROCHDI EL HILALI ZOUBIDA
NOM PRESCRIPTEUR : SBAI IDRISI DALILA
DATE PRESCRIPTION : 02/09/2022

Nomenclature	Quantite	Designation produits	PU	TOTAL
	1	Monture	1000	1000
	2	VL: - 1.25 (- 0.75 à 90°) - 1 (- 0.75 à 45°) organique antireflet bleu	800	800
	2	VP: + 1.50 (- 0.75 à 90°) + 1.75 (- 0.75 à 45°) organique antireflet	800	800
				2 600.00

Dont TVA: 433.3333333 dhs

Arrêtée la présente facture a la somme de : Deux Mille Six Cents Dirhams

*OPTIMOMES
Myriam EDDOUIB
Opticienne Optométriste
Rue Ibnou Hazem Résidence
Yasmine - Casablanca
Tél: 022.94.42.06*

Pensez à faire ajuster vos lunettes régulièrement, une visite annuelle chez votre ophtalmologiste est conseillée.

adresse: 64, Ibnou Hazem, résidence Yasmine, Casablanca, tel : 05 22 94 42 06
RC:290962 IF:40907770 ICE:000833012000066 Patente:35806687 CNSS:8611362 INPE:095001830